

# FORMATIONS



## MAÎTRISER LES BONNES PRATIQUES des Mutations Habitants

- ✓ Annuler une mutation d'arrivée, de départ, de déménagement
- ✓ Extourner une mutation d'arrivée, de départ, de déménagement
- ✓ Corriger une mutation d'arrivée, de départ, de déménagement
- ✓ Déterminer quelles sont les informations qui sont transmises à la plateforme cantonale
- ✓ Traiter les autres mutations (par ex. adresses de distribution, mesures, résidences secondaires)

Muter

Extourner

Corriger

Echanger avec  
le canton

### DATES DES COURS

3 juin 14h00-17h00  
17 juin 14h00-17h00  
24 juin 14h00-17h00

**LIEU** chemin de la Rueyre 120, 1020 Renens

**FRAIS** CHF 300 (par formation)

**INSCRIPTION** [www.o-i.ch/formation-saisie-des-ecritures-f11](http://www.o-i.ch/formation-saisie-des-ecritures-f11)  
ou par mail à [info@o-i.ch](mailto:info@o-i.ch)

*délaï d'inscription 14 jours avant la date du cours*

### ANNULATION

En cas d'empêchement, l'annulation de votre inscription est obligatoire. Vous pouvez l'annoncer par écrit (lettre ou mail) 15 jours avant le début du cours sans conséquences de frais. Les annulations effectuées dans de plus courts délais sont réglementées de la manière suivante :

#### Délaï d'annulation

15 jours ou plus  
14 jours avant le début du cours  
7 jours avant le début du cours  
Absence au cours

#### Frais

Aucun  
50% du montant facturé  
100% du montant facturé  
100% du montant facturé

### MESURES SANITAIRES

Les mesures sanitaires sont continuellement adaptées en fonction des directives fédérales et/ou cantonales.

Du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition des participants.



Chemin de la Rueyre 120 - 1020 Renens

021 321 51 11 - [info@o-i.ch](mailto:info@o-i.ch)

